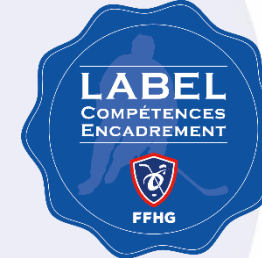


LES LABELS FÉDÉRAUX

Qu'est-ce que c'est ? A quoi ça sert ?

Comment faire une demande ? Comment valoriser mes Labels ?

Quels sont les prérequis ?





FFHG

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE HOCKEY SUR GLACE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

5 types de Labels :

3 Labels portant sur les premiers stades d'apprentissage et de pratique du hockey sur glace :

Label « *Ecole de Hockey* » : Créé en 2013

Label « *Hockey U9* » : Créé en 2013

Label « *Hockey U11-U13* » : Créé en 2017

2 Labels portant sur la formation des encadrants des clubs :

Label « *Compétences Encadrement* » : Créé en 2019

Label « *Arbitrage et Table de Marque* » : Créé en 2019



FFHG

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE HOCKEY SUR GLACE

A QUOI ÇA SERT ?

Pour les Labels « Ecole de Hockey », « U9 » et « U11-U13 » :

- Valoriser les clubs dont les activités de recrutement et d'accompagnement des plus jeunes sont au cœur de la politique sportive.
- Réenclencher une dynamique de recrutement et augmenter le nombre de joueurs de moins de 13 ans dans un maximum de clubs afin d'élargir la base de la pyramide du Hockey Français.
- Encourager les clubs dans leurs efforts de structuration de leur « offre » à destination des plus jeunes licenciés, que ce soit en matière d'accueil, d'encadrement, d'activités proposées ou encore de matériel mis à disposition.

Pour les Labels « Compétences Encadrement » et « Arbitrage et Table de Marque » :

- Valoriser les clubs qui s'investissent dans la formation de leurs encadrants: les entraîneurs, les dirigeants, les bénévoles, les arbitres, les officiels table de marque pour favoriser la structuration et le développement du club, des joueuses et des joueurs
- Réenclencher une dynamique de formation et augmenter le nombre de licenciés formés au niveau de l'encadrement (entraîneurs, bénévoles, dirigeants), de l'arbitrage (niveau national, régional, club) et de la table de marque (niveaux 1 et 2).
- Permettre au club de bénéficier, pour un entraîneur licencié, d'une inscription gratuite à un module fédéral*(module offert d'une valeur totale de 150 €), grâce à l'obtention du label Compétences Encadrement (l'inscription doit être effectuée dans les deux ans à compter de la délivrance du label).

**tous les modules organisés par l'INF : B, C, D, E, PP, GB et JC.*



FFHG

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE HOCKEY SUR GLACE

COMMENT LE VALORISER ?

Par vous !

- Vous prévaloir de cette reconnaissance fédérale auprès des institutions locales et territoriales (Mairie / Conseil Régional / Conseils Généraux et DRJSCS ou DDCSPP) et défendre des subventions et/ou des créneaux de glace.
- Vous pouvez afficher publiquement le diplôme, dans un endroit passant, pour plus de visibilité.
- Le logo du Label peut-être apposé sur l'onglet de la section "mineur" du site Internet de votre club.
- Lors de l'obtention du/des Label(s), vous pouvez rédiger un article sur le site de votre club.
- Les Labels peuvent être mis en valeur lors des JPO, évènements, journées recrutement, etc...

En résumé : Mettre en avant votre savoir-faire auprès d'un certain nombre d'interlocuteurs, que ce soit les collectivités locales, les parents ou de futurs licenciés.

Par la FFHG !

- Le diplôme est remis par Luc Tardif aux Présidents des clubs lors de l'Assemblée Générale de la FFHG.
- Suite à l'AG, un article est publié sur le site de la Fédération.
- La FFHG publie ensuite la liste des clubs Labellisés sur le site.



FFHG

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE HOCKEY SUR GLACE

CALENDRIER DE LA PROCÉDURE DE LABELLISATION :

1. Mars: Lancement de la procédure. Les clubs remplissent le formulaire.
2. Mars > Mi Mai : Envoi des dossiers à la COCD qui centralise les demandes/ Étude des dossiers par la COCD, l'INF et la CARJ. Avis demandé aux Ligues régionales.
3. Début Juin : Notification d'attribution aux clubs dont le(s) Label(s) est(sont) validé(s) pour une durée de deux ans.
4. Fin Juin : Remise des diplômes par Luc Tardif lors du week-end de l'Assemblée Générale. Puis affichage des clubs Labellisés sur le site de la Fédération Française de Hockey sur Glace.





FFHG

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE HOCKEY SUR GLACE

QUELS SONT LES PRÉREQUIS ?

LABELS ECOLE DE HOCKEY, U9, U11-U13

Pré-requis	Label école de Hockey	Label Hockey U9	Label Hockey U11-U13
Effectifs	11 licenciés nés en 2012 et 10 licenciés nés en 2013 et 2014 dont impérativement 2 filles Participation à des actions de recrutement avec utilisation des éléments fédéraux et organisation des JPO	11 licenciés nés en 2010 et 2011 dont impérativement 2 filles Participation à des actions de recrutement avec utilisation des éléments fédéraux et organisation des JPO	15 joueurs ou joueuses + 1 gardien dont 2 filles par catégorie
L'équipement	Présence des équipements pédagogiques utilisés aux entraînements : Palets bleus, réducteurs de but etc. Utilisation du kit proposé par la FFHG	Les équipements pédagogiques utilisés aux entraînements et aux tournoirs : Palets bleus, réducteurs de but, matérialisation de la séparation des zones de glace lors des tournois	
Les créneaux de glace	2 créneaux de glace réservés à l'entraînement dont 1 créneau exclusivement dédié à l'école de glace et aux licenciés nés en 2010 et 2011	2 créneaux réservés à l'entraînement dont 1 créneau exclusivement dédié aux licenciés nés en 2010 et 2011 et à l'école de hockey	2 créneaux de glace (2h) + 1h de hors glace
L'encadrement	1 entraîneur diplômé (CQP ou BE1 ou DE1 ou DES) 1 encadrant ayant validé les brevets fédéraux	1 entraîneur diplômé (CQP ou BE1 ou DE1 ou DES) 1 encadrant ayant validé les brevets fédéraux	1 entraîneur diplômé (CQP ou BE1 ou DE1 ou DES)
Le responsable de la catégorie	Nommer un référent administratif "parent" identifié	Nommer un référent administratif "parent" identifié par équipe engagée	Nommer un référent administratif "parent" identifié par équipe engagée
L'engagement aux plateaux/rencontres	1 plateau FairPlayZir organisé et 2 plateaux auxquels le club participe (exception plateaux pilotes)	Nombre d'équipes engagées (présenter un minimum d'une équipe complète soit 12 joueurs et 1 gardien sans association avec un autre club) Nombre de rencontres U9 (participation aux rencontres prévues dans le cadre du calendrier de zone élaboré)	Au moins 1 équipe engagée par catégorie en championnat
Arbitrage		4 arbitres avec une formation niveau club	4 arbitres avec une formation niveau club



FFHG

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE HOCKEY SUR GLACE

QUELS SONT LES PRÉREQUIS ?

LABEL COMPÉTENCES ENCADREMENT

Pré-requis	Label Compétences Encadrement
Liens avec la formation	Président, Trésorier et Secrétaire ayant répondu au questionnaire sur la formation des dirigeants
Effectifs formés	1 entraîneur principal diplômé d'état (DE ou DES)* 1 entraîneur par catégorie titulaire à minima titulaire du diplôme requis* 1 aide entraîneur par catégorie à minima titulaire des modules requis*
Organisation / Inscription aux formations	Faire une proposition d'organisation d'un module A auprès de la ligue 2 candidats inscrits à un module A 3 candidats inscrits à un module fédéral (B,C,D,E,JC,PP,GB) chaque année 1 entraîneur inscrit au colloque des entraîneurs chaque année
Bénévoles	Déclaration des bénévoles module A en début de saison transmise au calendrier (coordonnées des bénévoles) qui s'engagent sur la saison : vérification lors de la visite club du CTL, ou en l'absence de CTL, du CTN, ou en l'absence de CTN, d'un représentant de la ligue concernée
Plan de formation	Etablir une prévision d'inscription des encadrants aux modules de formation, diplômes fédéraux et certifications et diplômes d'état pour les deux prochaines années Production d'un plan de compétences en cohérence avec les contraintes du club : (indiquer à minima l'ensemble des ressources humaines salariées et bénévoles du club)

*Tableau de référence extrait de la philosophie d'action

CQP : Certificat de Qualification Professionnelle

DF1 : Diplôme Fédéral Niveau 1

DF2 : Diplôme Fédéral Niveau 2

DF3 : Diplôme Fédéral Niveau 3

		ENCADRANTS ET DIPLOMES REQUIS						
		Ecole	U9	U11	U13	U15	U17	U20
Entraîneur Principal	Diplôme requis (à minima)	Brevet d'état ou diplôme d'état						
Entraîneur Catégorie	Certificat requis (à minima)	CQP						
	Diplôme Fédéral requis (à minima)	DF1		DF2		DF3		
Aide Entraîneur	Modules requis (à minima)	Module A	Module B	Modules B et C		Modules C et D		



FFHG

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE HOCKEY SUR GLACE

QUELS SONT LES PRÉREQUIS ?

LABEL ARBITRAGE ET TABLE DE MARQUE

Pré-requis	Label Arbitrage et Table de Marque
Les référents	1 référent arbitre (nom et prénom) 1 référent table de marque (nom et prénom)
Les formateurs	1 formateur d'arbitre licencié dans le club, 1 formateur d'officiel de table de marque
Effectifs formés	3 personnes formées à la table de marque niveau 1 licenciées dans le club lors d'une saison sportive 2 personnes formées à la table de marque niveau 2 licenciées au club lors d'une saison sportive formation de 20% des effectifs U13 à l'arbitrage au niveau club chaque année
Arbitres	2 arbitres par catégorie dans lesquelles le club est engagé
Organisation d'actions en lien avec la formation	Organisation d'1 séance d'information annuelle sur le règlement du jeu et le fair-play regroupant tous les joueurs U15 1ère année, validée par le référent "arbitre et table de marque" de la ligue
Organisation/participation formations	Organisation d'1 stage niveau club Participation à un stage niveau club Participation d'1 arbitre licencié du club à une formation régionale chaque année



FFHG

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE HOCKEY SUR GLACE

Les informations sont à (re) trouver sur le site de la Fédération Française de Hockey sur Glace :

Onglet "Découvrir" > Obtenir un Label

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

pour les LABELS Ecole de Hockey, U9, U11-U13

Rima Cambray : r.cambray@ffhg.eu

Le service développement : cocd@ffhg.eu

Pour le LABEL Compétences Encadrement :

Céline Jérôme : c.jerome@ffhg.eu

Philippe Tronet : p.tronet@ffhg.eu

Pour le LABEL Arbitrage et Table de Marque :

Julien Avavian : j.avavian@ffhg.eu

Philippe Tronet : p.tronet@ffhg.eu